

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD
CANTON D'AUDINCOURT
COMMUNE DE SELONCOURT
DELIBERATION
DU
CONSEIL MUNICIPAL

| | |
|----------------------|---|
| DCM20201216-6 | <u>Séance du 16 décembre 2020 à 18h30</u> |
| | L'an deux-mille-vingt du mois de décembre le seize le Conseil Municipal de la Commune de SELONCOURT s'est réuni à la Salle de restauration scolaire Marcel Levin à Seloncourt après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire. |
| NOTA | Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 17 décembre 2020, que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 09 décembre 2020 et que le nombre des membres en exercice est de 29. Exécution des articles L2121-10, R121-7, L2121-17, L2124-1, L2121-25, R121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales. |
| | <u>Etaient présents ()</u> |
| | <u>Etaient excusés ayant donné procuration ()</u> |
| | Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il est procédé, en conformité de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire. a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées. |

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 1 – TRANSFERT DE CREDITS

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que, conformément à la législation en vigueur, les prévisions budgétaires inscrites au budget primitif et budget supplémentaire de l'année peuvent être modifiées au cours de l'exercice par l'assemblée délibérante.

Monsieur le Maire propose d'apporter les modifications suivantes :

Transfert de crédits en investissement recettes pour ajuster l'équilibre des opérations d'ordre budgétaire.

⇒ Chapitre 040 article 2111 vers chapitre 21 article 2111 pour un montant de 46 000 €.

La Commission Finances, réunie le 02 décembre 2020, a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal, l'exposé entendu, **à/par...**

- autorise le transfert de crédits exposé ci-dessus,
- autorise le Maire ou son Représentant à signer tout document à intervenir.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Seloncourt, le 16 décembre 2020

**Le Maire,
Daniel BUCHWALDER**